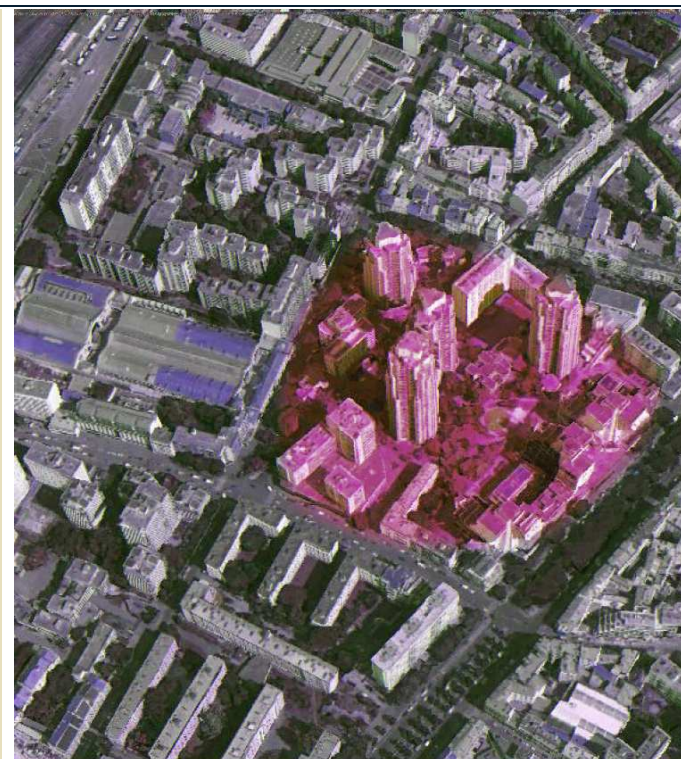
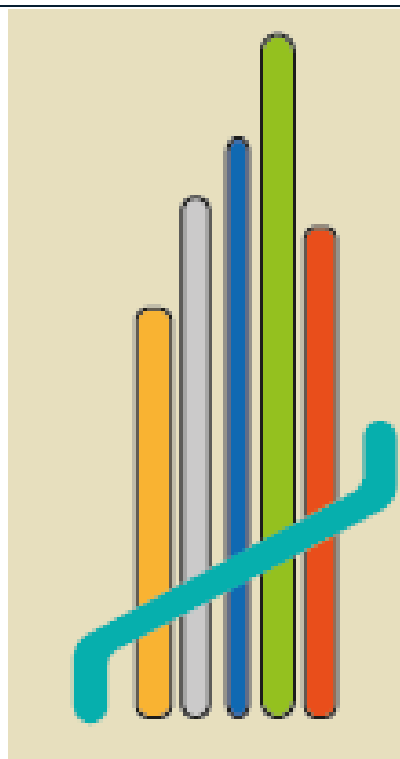




Projet urbain des Orgues de Flandre

Réunion publique
Lancement de la concertation sur les
espaces publics
8 avril 2021



Prises de parole

François Dagnaud,

Maire du 19ème arrondissement

Anne Claire Boux

Adjointe à la Maire de Paris, en charge de la Politique de la Ville

Christophe Najdovski

Adjoint à la Maire de Paris en charge de la végétalisation de l'espace public, des espaces verts, de la biodiversité et de la condition animale.



François Dagnaud,

Maire du 19^{ème} arrondissement



Anne-Claire Boux

*Adjointe à la Maire de Paris en
charge de la politique de la ville.*



Christophe Najdovski

Adjoint à la Maire de Paris en charge de la végétalisation de l'espace public, des espaces verts, de la biodiversité et de la condition animale.

Sommaire

01

Le projet urbain des Orgues de Flandre et son avancement

02

**Les diagnostics et les orientations
programmatiques des espaces publics**

- Les rues alentours
- Le jardin central

03

La concertation sur les espaces publics et le calendrier

01

Le projet urbain des Orgues de Flandre et son avancement

Les enjeux du projet urbain

Redonner de l'attractivité au quartier et la fierté d'habiter les Orgues de Flandre

Renverser la dynamique de dégradation du site :

- ✓ en apportant des réponses structurelles aux difficultés constatées en Gestion Urbaine de Proximité (GUP) sur les espaces partagés, en matière de propreté et de sûreté
- ✓ par la rénovation des logements et des espaces publics, en s'appuyant sur le potentiel végétal du site et la qualité architecturale des bâtiments

Les enjeux du projet urbain

Requalifier les espaces publics et résidentiels et clarifier les cheminements à l'intérieur de l'îlot



Les enjeux du projet urbain

Rendre lisibles et agréables les entrées



Les enjeux du projet urbain

Créer un parc central convivial et apaisé



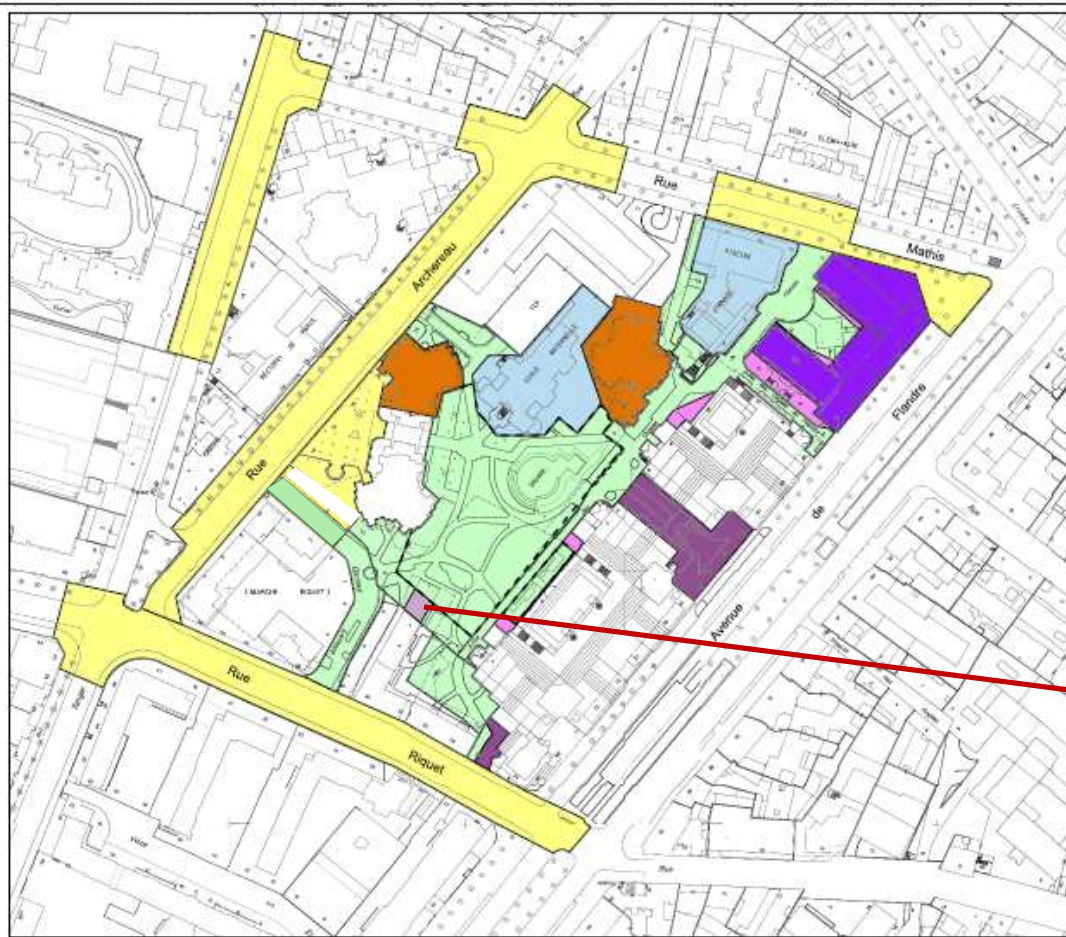
Les enjeux du projet urbain

Rendre confortables et agréables les cheminements piétons dans les rues et améliorer l'accès aux équipements publics



Le projet global d'aménagement

Carte des opérations prévues dans le cadre du projet NPNRU Orgues de Flandre



VILLE DE PARIS

Aménagement d'ensemble:

- Rénovation et clarification des statuts
- Rénovation et végétalisation des rues

Equipements publics

3F

- Aménagement d'ensemble
- Résidentialisation
- Démolition
- Réhabilitation

Copropriétés

- Rénovation thermique et sécurité incendie



Rencontres avec les locataires le 25 février 2019 et le 22 mars 2019 pour expliquer les modalités de relogements :

- Conservation du niveau de loyer au m²
- Trois propositions de relogement
- Accompagnement social du bailleur

Cartographie: DU / SEISUR / BDPC



Le projet global d'aménagement

Les équipements publics

Centre sportif : 4,6 M € TTC
en cours de travaux jusqu'en novembre 2021

Rénovation des installations techniques de chauffage, ventilation et traitement de l'eau

Rénovation partielle des carrelages, faux-plafond et peintures

Performance énergétique de la piscine :

- ✓ Réduction gaz à effet de serre : 41,6 %
- ✓ Consommations énergétiques : - 34,7 %
- ✓ Consommation d'eau : -31,9 %

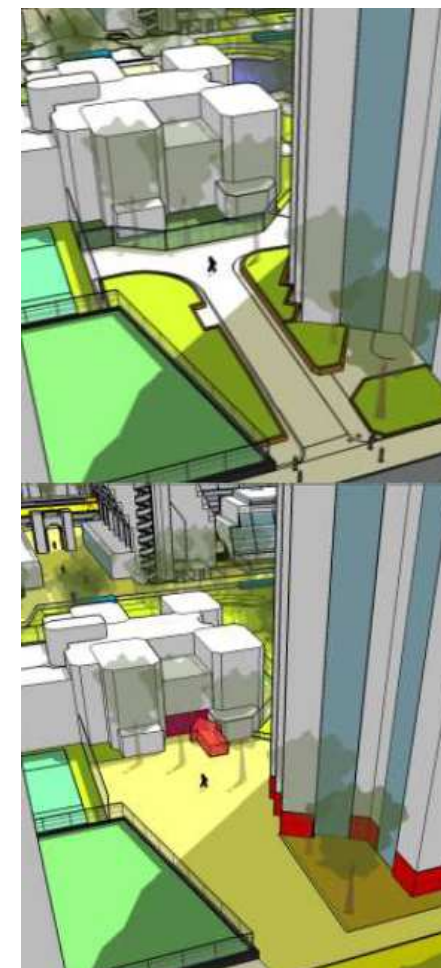


École maternelle : 490 k€ TTC

Travaux en coordination avec le calendrier du parc et de la tour Fugue

Modification de l'entrée de l'école depuis la rue Archereau à l'été 2023

Protection de la cour d'école côté Nord par rapport aux jets d'objets à l'été 2025



Le projet global d'aménagement

Les copropriétés

Tour Cantate : projet de **rénovation thermique et des systèmes de sécurité incendie** de l'ordre de 10 M€ – travaux votés et en cours

Fin prévisionnelle des travaux en avril 2022

Tour Fugue : projet de **rénovation thermique et de rénovation des systèmes de sécurité incendie** de l'ordre de 11M€ - déclaration préalable obtenue- vote des travaux en AG en décembre 2021

Début des travaux horizon 2023

Ces travaux reçoivent une **aide financière** de la Ville de Paris et de l'Etat. Des aides individuelles sont possibles en fonction des ressources des ménages



Le projet global d'aménagement

Les travaux dans les logements du bailleur 3F

Travaux réalisés (coût total : 43, 85 M €):

- ✓ Réhabilitation thermique des tours (464 logements)
- ✓ Réhabilitation des Orgues (564 logements)
- ✓ réhabilitation de 67 logements au 32/34 rue Riquet

Travaux inclus dans le NPRNU (coût total 6, 586 M €):

- ✓ Réhabilitation du 7/9 rue Mathis : 2022-2023
- ✓ Démolition 12 logements : mi 2022 (relogements en cours)

Travaux prévus :

Réhabilitation de l'ensemble Lamaze/Archereau



Le projet global d'aménagement

Les autres travaux du bailleur 3F

Espaces résidentiels : 1.37 M€ TTC – travaux 2023 :

- ✓ Une clarification des statuts publics et résidentiels
- ✓ La rénovation de la Porte des Flamands - démolition coursive haute et rénovation des sols et de l'éclairage
- ✓ Des travaux coordonnés avec ceux du futur parc : abaissement des édicules de ventilation, restructuration de l'entrée rue Riquet



Les dynamiques accompagnant le projet urbain 2017- 2018



Projet de sensibilisation et de prévention à la conduite des deux roues

Mai 2018



Remplacement des porte-sacs par des abri-bacs et plusieurs opérations de dératisation (Ville et 3F) pour réduire la prolifération des rats.

Fin 2017



Projet « Super-Héros des Jardins » : Action de sensibilisation à la propreté et à la végétalisation du site
Sensibilisation des habitants au travail des acteurs de la propreté

Décembre 2018



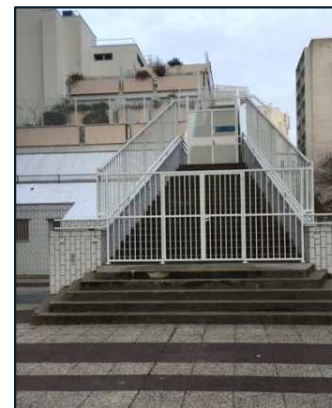
Aménagement réalisé dans le cadre d'un chantier éducatif permettant de communiquer sur le projet urbain et les ressources locales

Juin 2017/ Octobre 2018



Requalification de l'aire de jeux au cœur du jardin

Septembre 2018



Mise en place d'une barrière supplémentaire en bas de l'escalier de secours de la Piscine Mathis afin d'empêcher les regroupements

Octobre 2018

Les dynamiques accompagnant le projet urbain 2019- 2021



Juin 2019

Mises en place de
barrières croix de
Saint André aux
entrées du site



Novembre 2020

Réfection des
trottoirs
avenue de Flandre



Mars 2021

Parvis
Archereau
Réfection
des allées



Premier
semestre
2021

Travaux
carré Mathis
DEVE et 3F

Les dynamiques accompagnant le projet urbain 2019- 2021

Les actions du bailleur 3F

Réfection de l'éclairage du local et distribution des poubelles de pré-tri tour Prélude

En partenariat avec « Visages d'en Faces », un livret d'accueil a été réalisé à destination des locataires des tours Prélude et Sonate.

Coordination en cours entre les services de la ville et 3F pour mener des interventions de dératisation sur les espaces publics et résidentiels des Orgues de Flandre.

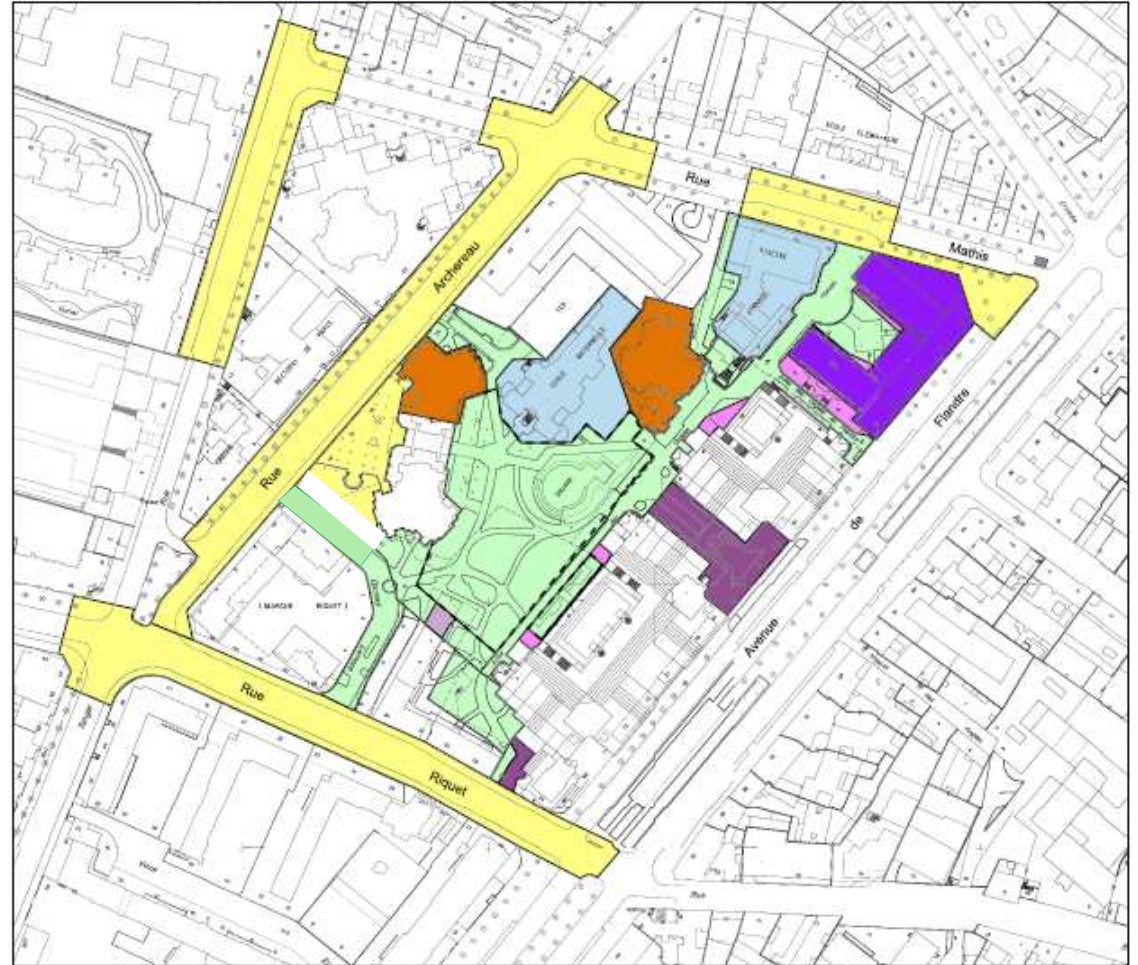


02

Les diagnostics et orientations programmématiques des espaces publics

Les rues alentours

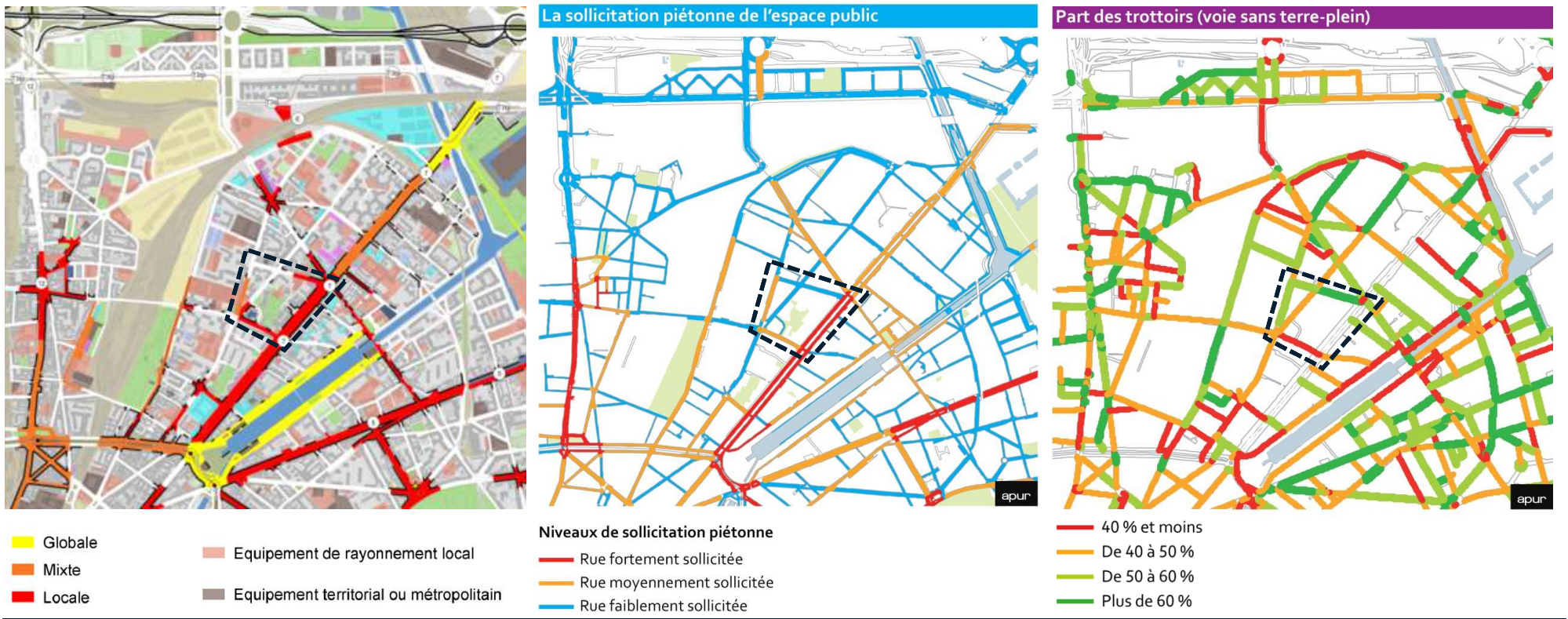
Rappel du périmètre des interventions



Cartografia: DU / SETSUR / ADPC

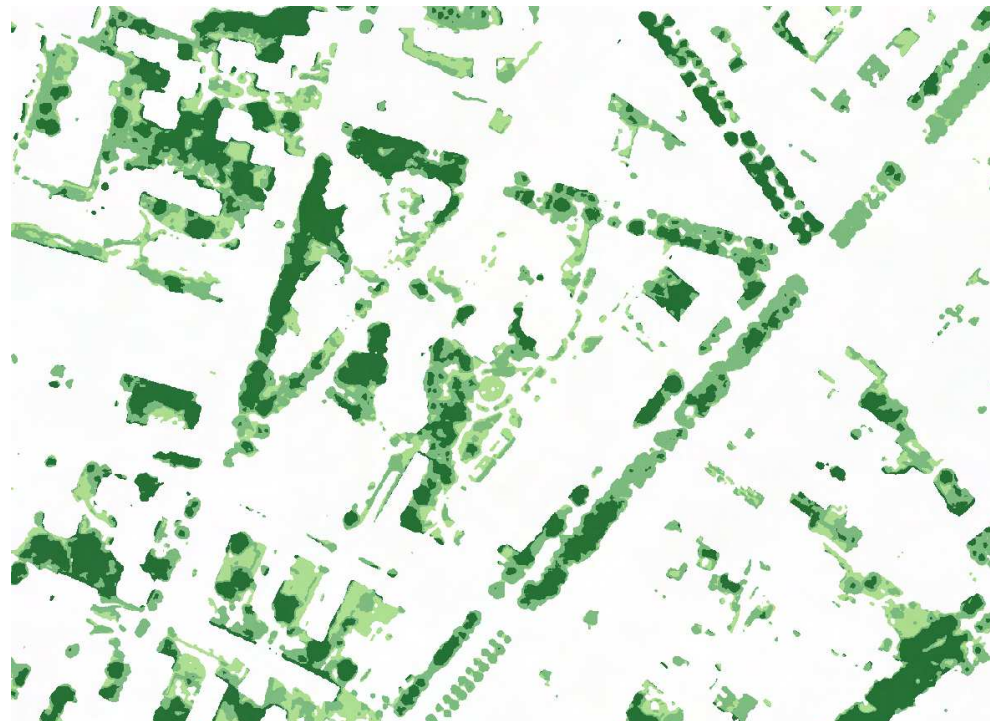
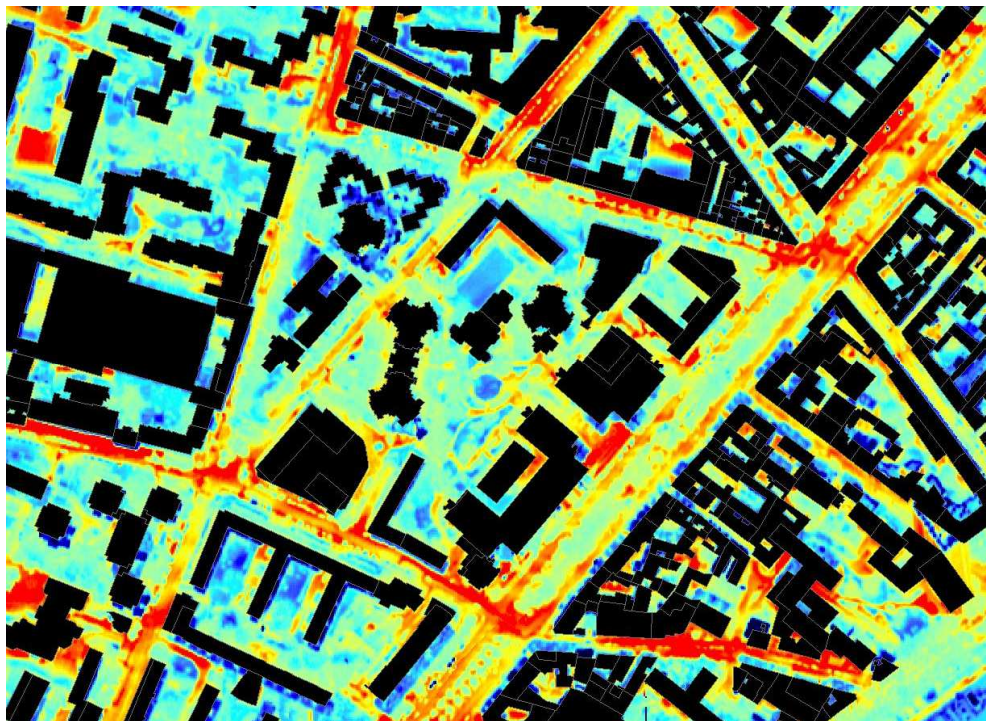
Centralité et sollicitations piétonnes

Un enjeu de réaménagement en terme de sollicitation piétonne et de centralité



Ilots de chaleur

Les trottoirs des rues Riquet, Curial et Archereau restituent la chaleur accumulée le jour



Thermographie nocturne, été 2016. Source : mairie de Paris

Les aménagements cyclables

Des contre-sens cyclables à aménager sur les rues Curial et Riquet

Aménagements cyclables

-  Réseau express vélo projeté
-  Réseau cyclable structurant
-  Réseau cyclable structurant projeté
-  Aménagements cyclables secondaires
-  Aménagements cyclables projetés

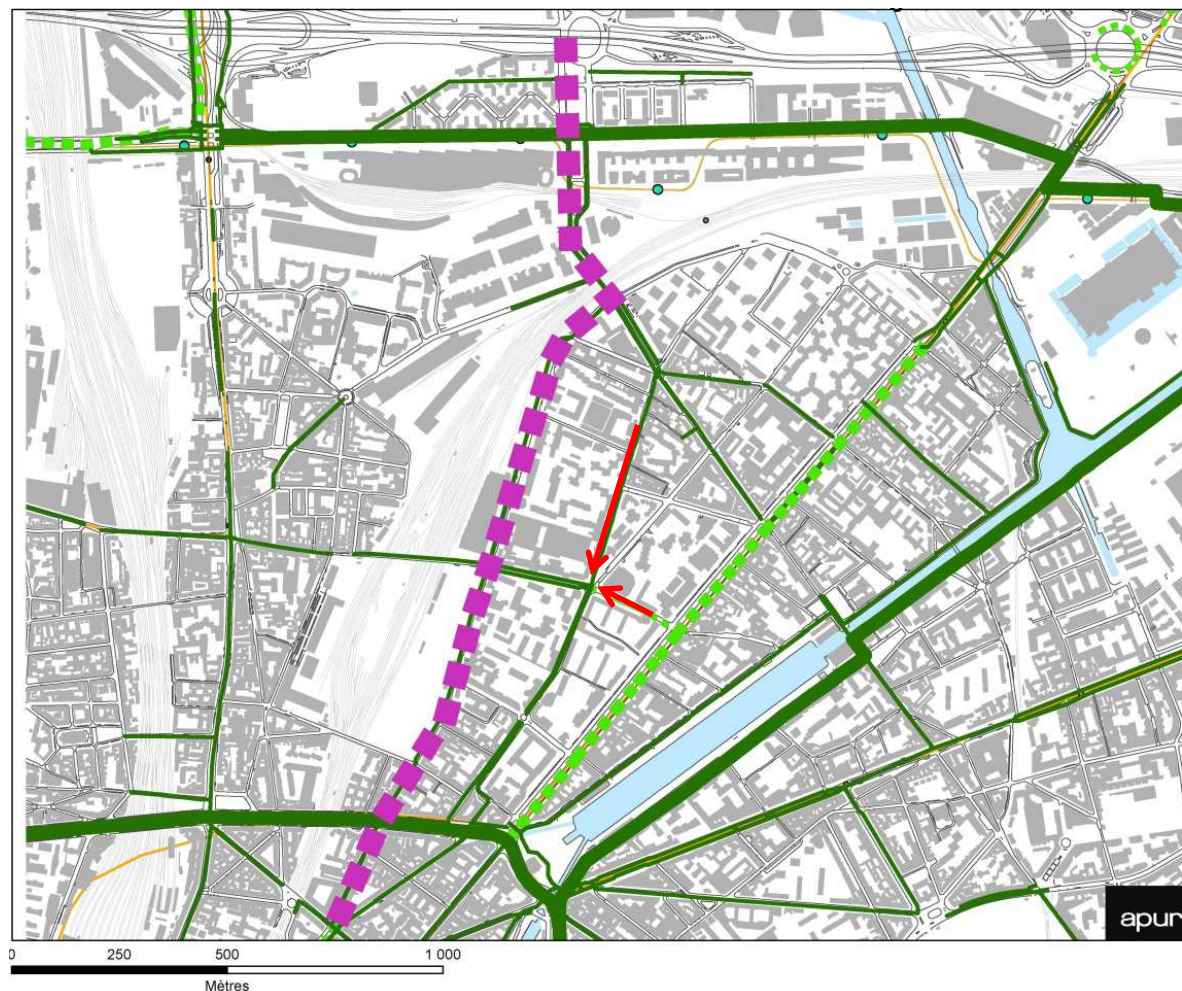
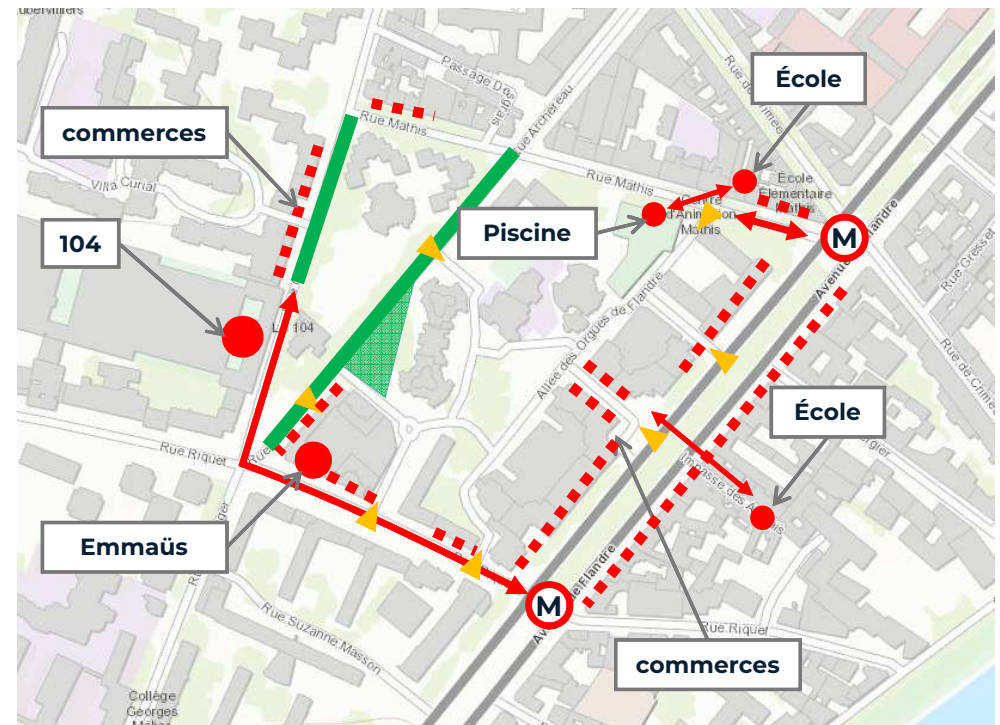
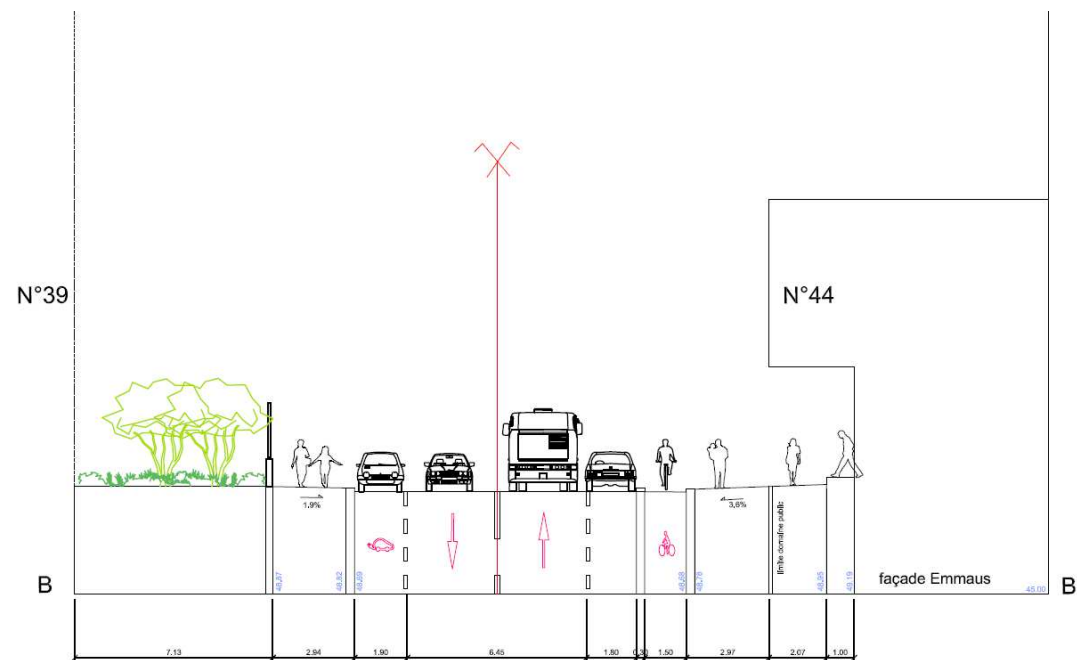
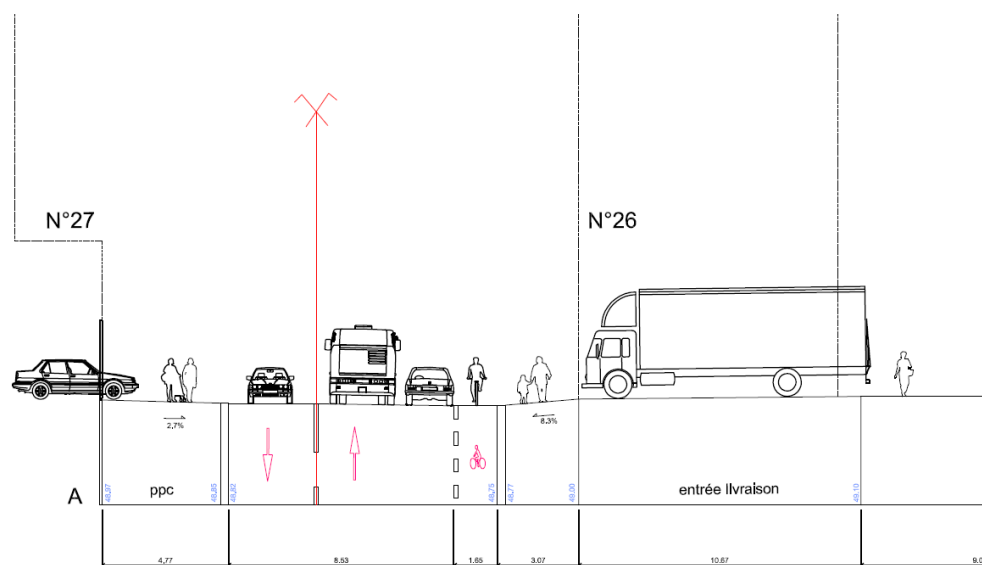


Schéma directeur – Mobilités douces et végétalisation

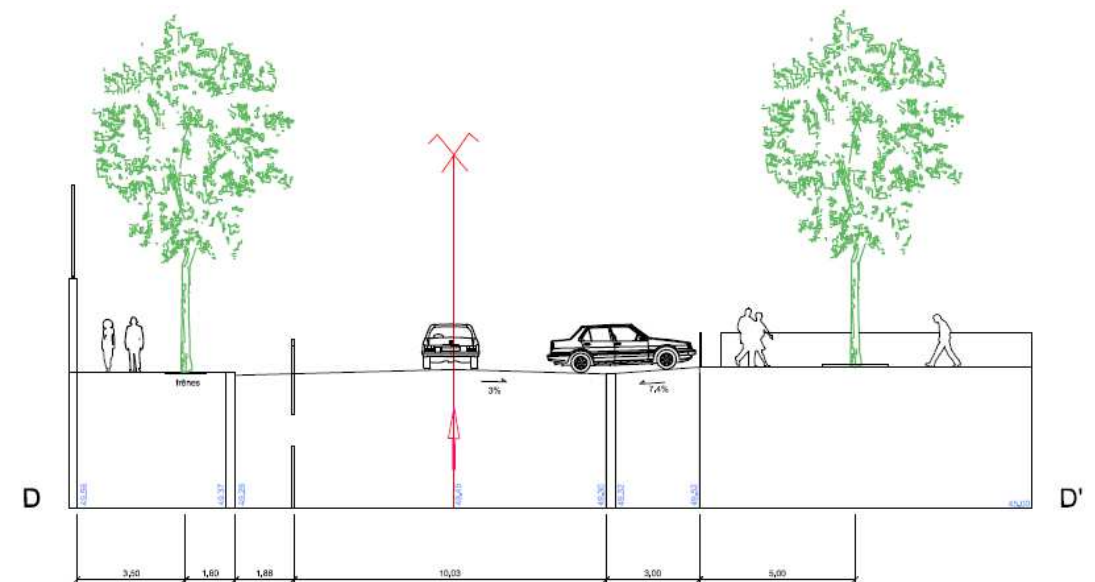
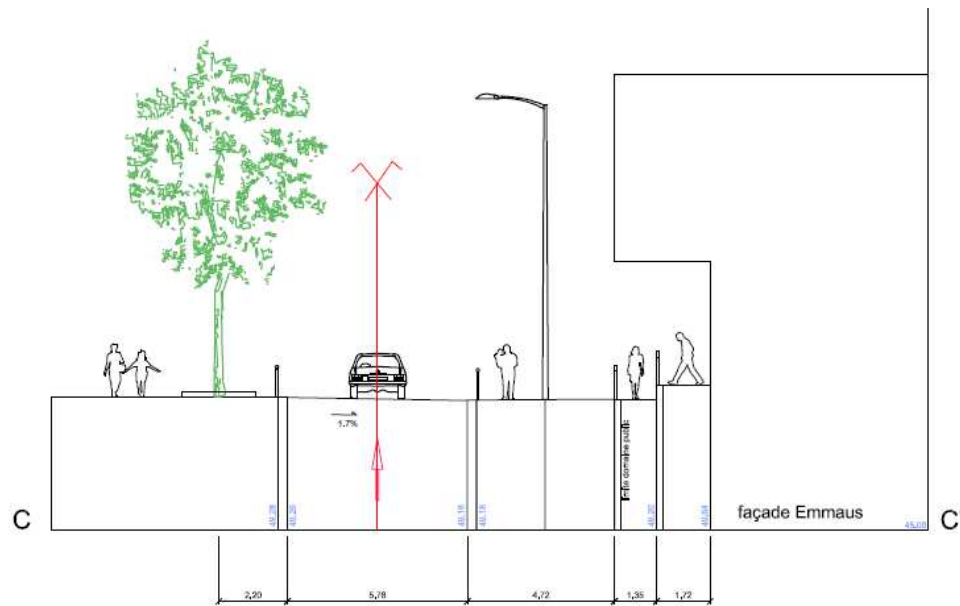
- ■ ■ ■ Linéaire commercial
- ↔ Assurer les liaisons piétonnes et cyclables entre les pôles d'activité (équipements culturels, scolaires et commerces)
- ▲ Mettre en scène les entrées de l'intérieur de l'ilot
- Végétalisation et réduction des stationnements dans la rue Archereau et la rue Curial en fonction de la place disponible et des contraintes liées aux réseaux



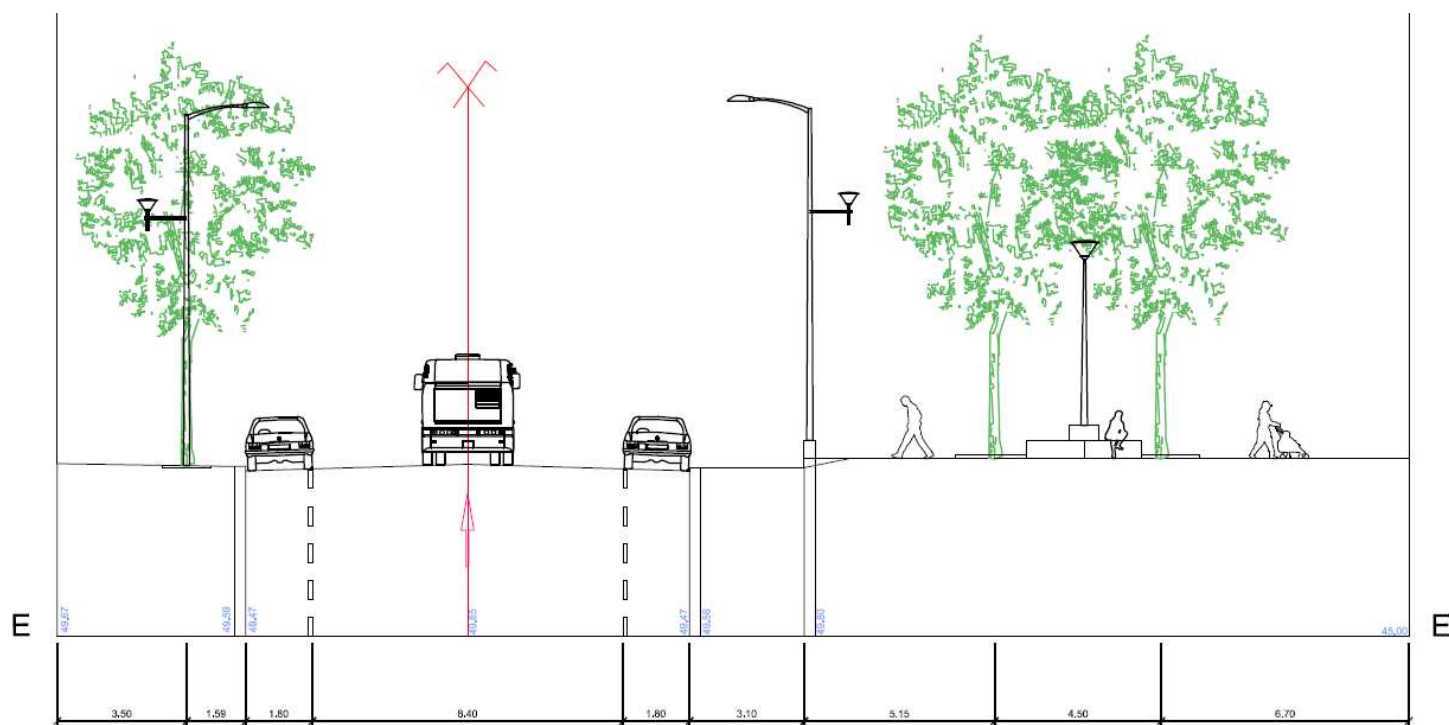
Les potentialités d'aménagement – rue Riquet- largeur de 18 à 21 m



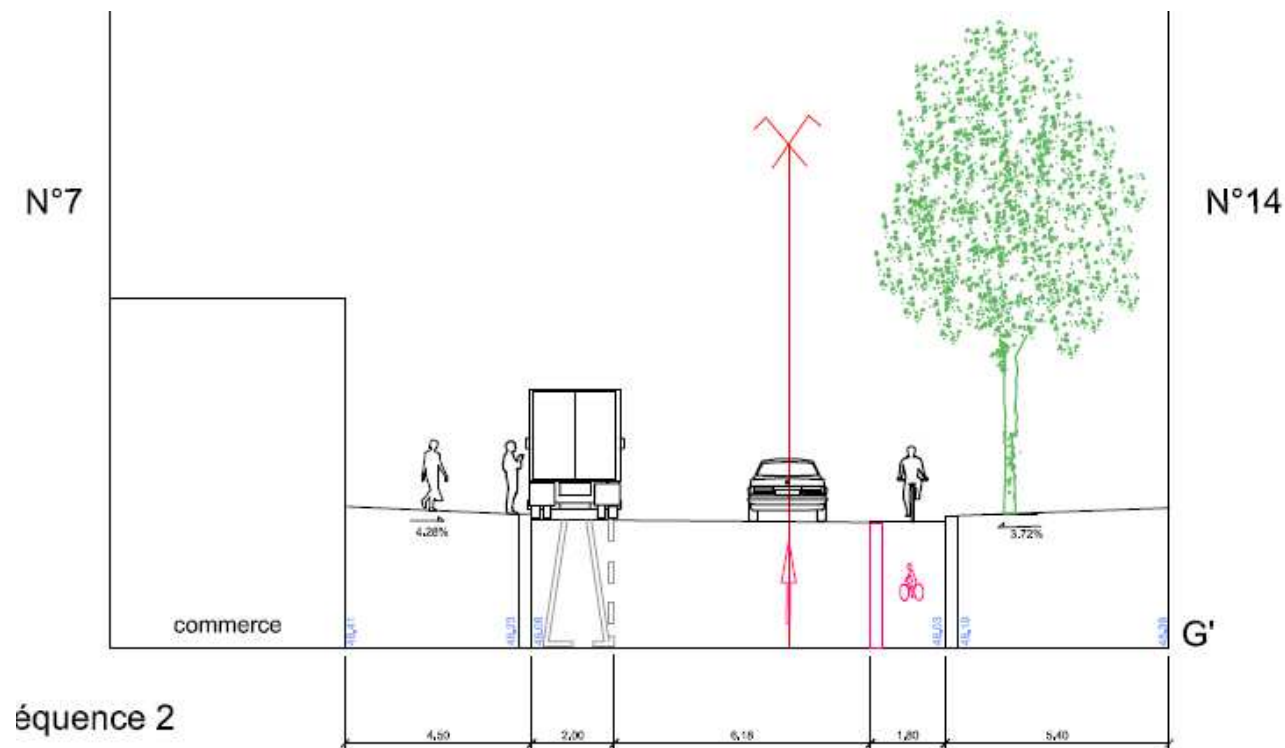
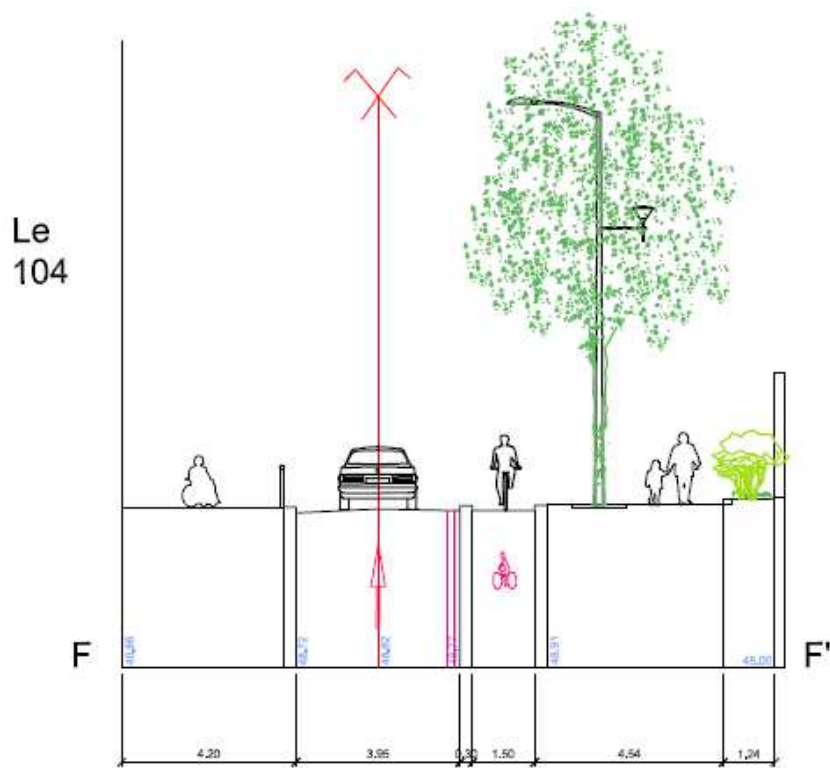
Les potentialités d'aménagement – rue Archereau largeur de 13 à 36 m



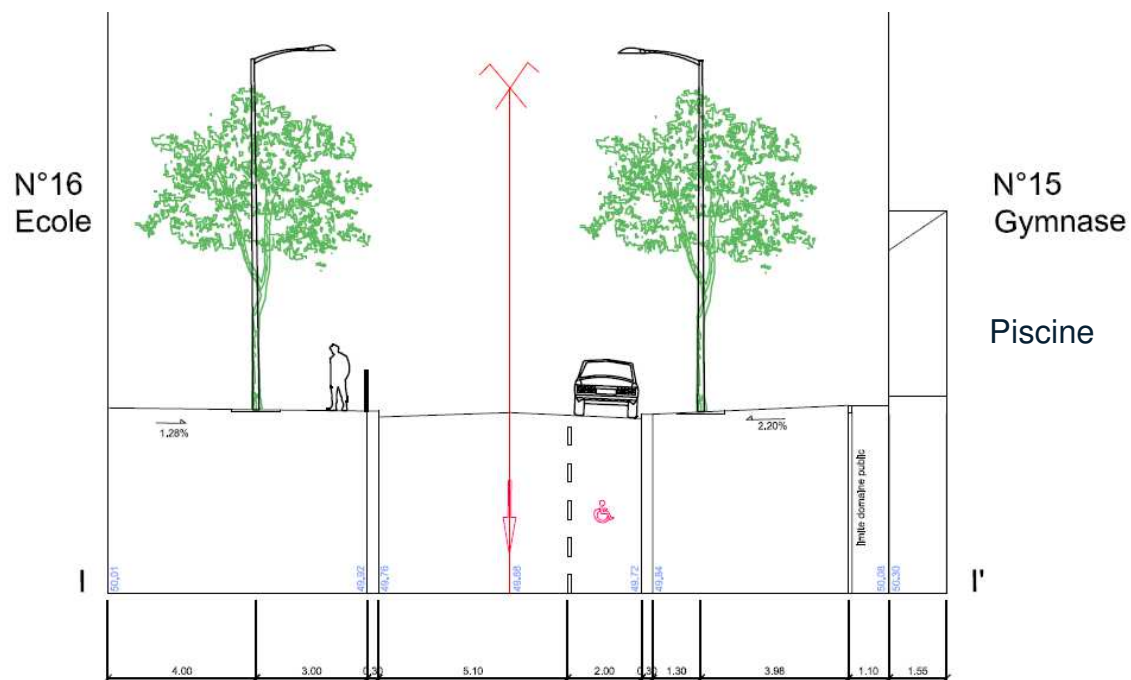
Les potentialités d'aménagement – parvis Archereau



Les potentialités d'aménagement – rue Curial : largeur de 15 à 20m



Les potentialités d'aménagement – rue Mathis au droit de la piscine et du gymnase



Le jardin

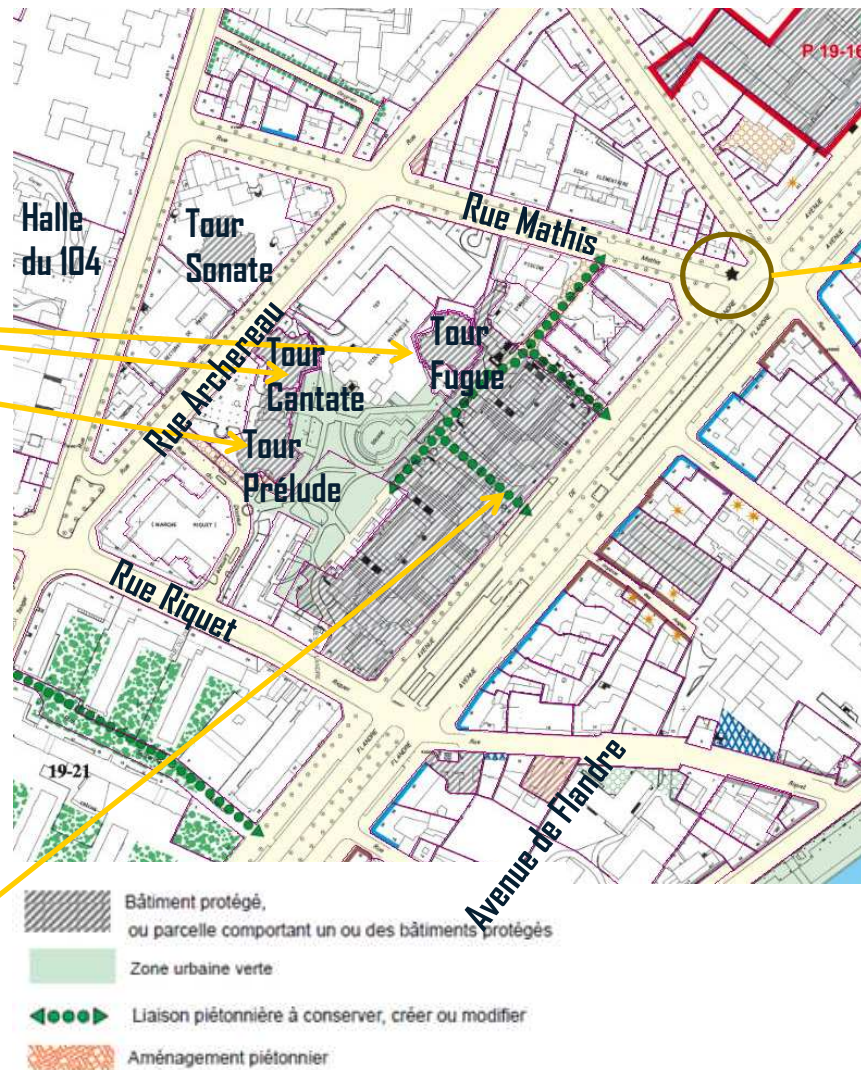
Du jardin Riquet au parc des Orgues de Flandre

Contexte

Le PLU



« La Porte des Flamands »



L'entrée de métro rue Mathis est un édicule Guimard inscrit aux Monuments Historiques.

L'îlot construit entre 1973 et 1980, est l'oeuvre de l'architecte Martin Schulz van Treeck.

Les silhouettes si particulières des immeubles et des 4 tours sont classées au patrimoine du XXème siècle.

La tour Prelude est encore aujourd'hui la plus haute tour résidentielle de Paris.

Contexte

Les accès aux bâtiments



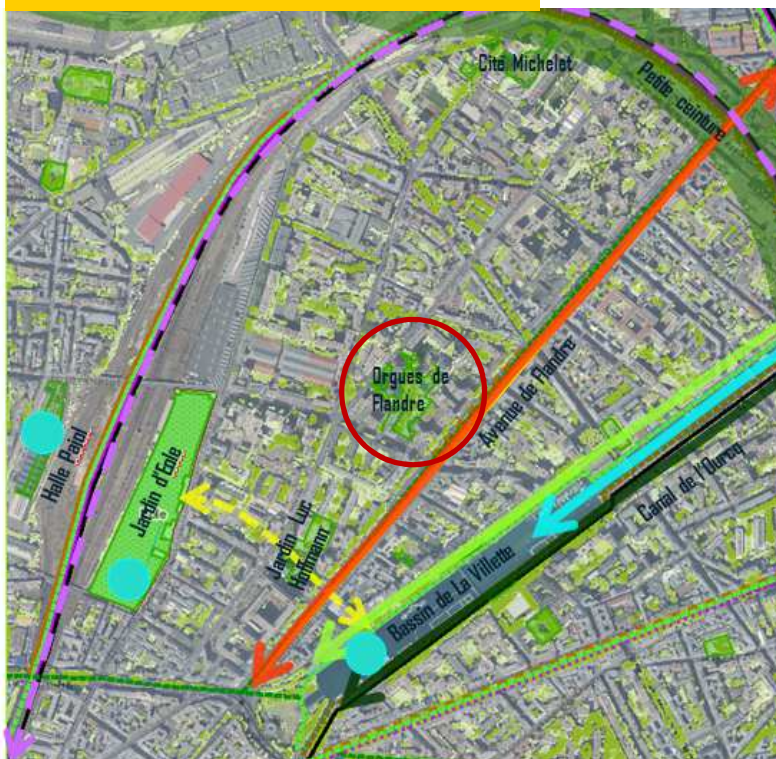
Les bâtiments ont leur entrée sur l'allée des Orgues. Les allées du jardin servent donc de traversées piétonnes et d'accès aux bâtiments de logements

Contexte

La trame verte et bleue

- Le site se situe entre 2 réservoirs d'importance écologique (le Parc de La Villette et le Jardin d'Eole), le long d'une avenue-corridor linéaire de biodiversité à renforcer (av. de Flandre).
- Il est entouré de voies plantées d'alignements.
- Le jardin central est en grande partie engazonné et arboré.

CARTE DES CHEMINS DE LA NATURE



PARC DE LA
VILLETTE

- Zone humide fonctionnelle parisienne
- ↔ Seine et canaux
- ↔ Corridor linéaire favorable
- ↔ Corridor linéaire intermédiaire
- ↔ Corridor diffus
- ↔ Corridor linéaire à renforcer
- ↔ Liaison écologique régionale

Rue Archereau:
1 trottoir planté de Frêne à
feuille simple – Plantation d'âges
et états hétérogènes + 9 souches

Rue Mathis:
2 trottoirs plantés d'Erable plane
- Plantation homogène en bon état

Jardin arboré
40 ans d'âge

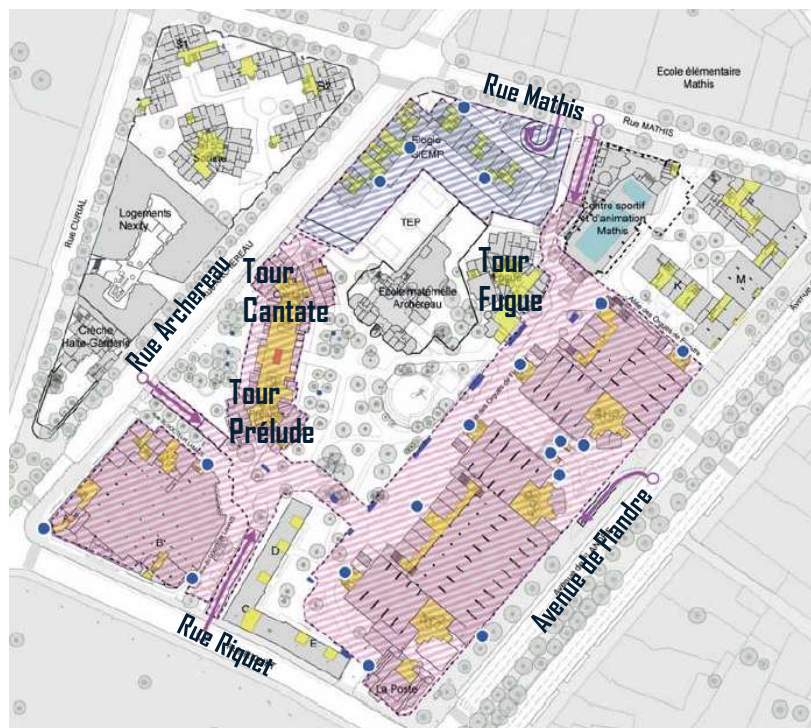
Avenue de Flandre:
1 trottoir planté + mail central
planté de Sophora du Japon –
Plantation homogène en bon état

Contexte

Le socle

L'espace hors jardin central est sur dalle de parkings souterrains. Il présente en surface de nombreuses émergences-édicules de ventilation. La portance de la dalle de toiture des parkings ne permet pas de surcharge de plantation.

L'opération NPNRU prévoit que le bailleur 3F mette au niveau du sol les ventilations.



- Emprise globale du parking situé sous les bâtiments F à J
- Emprise globale du parking situé sous les bâtiments SIEMP
- Rampe d'accès au parking
- Gaine de ventilation de parking
- Hall d'entrée
- Accès au parking souterrain et / ou issue de secours

Contexte

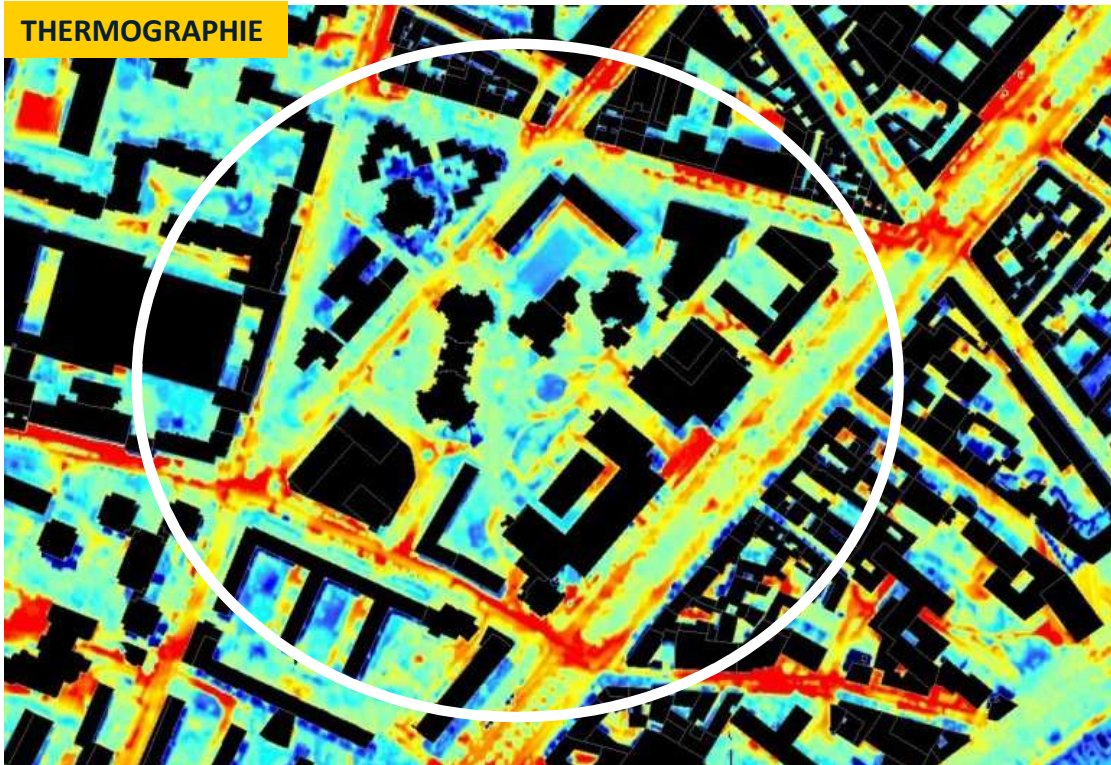
L' environnement

Le jardin central qui est de pleine terre, reste frais hormis quelques chemins.

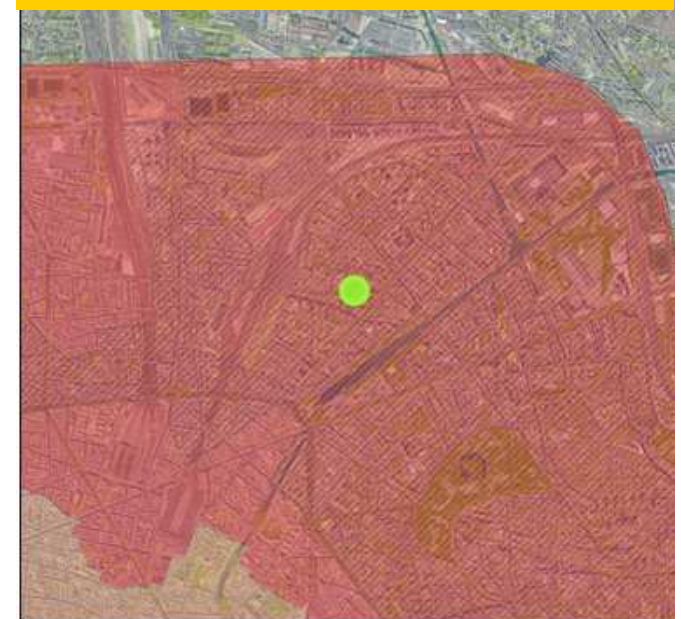
Les accès au jardin, sur dalles de toiture de parkings, concentrent la chaleur.

Le site est sur du remblai ludien et impose de ne pas concentrer les eaux d'infiltration.

THERMOGRAPHIE



PLAN PLUIE & ZONAGE PLUVIAL



100% Pluie 4 mm - 30% Pluie 16mm

Débit de fuite < 10L/S/Ha

Contexte

Le jardin

Le jardin est un espace vert de proximité immédiate. L'aire de jeux du jardin ceinte d'une clôture basse, est très fréquentée par les familles. Elle concentre une grande partie de l'activité (détente et repos) pour toutes les catégories d'âge.

Les parties engazonnées morcelées par les cheminements, sont peu utilisées. Les parties latérales, en lisière de pieds d'immeubles sont peu exploitées, souffrant d'un manque de distinction entre espace privé et espace public.

AIRE DE JEUX



PELOUSES MORCELÉES



ESPACE PUBLIC EN PIED D'IMMEUBLE



État des lieux

L'évolution historique du site

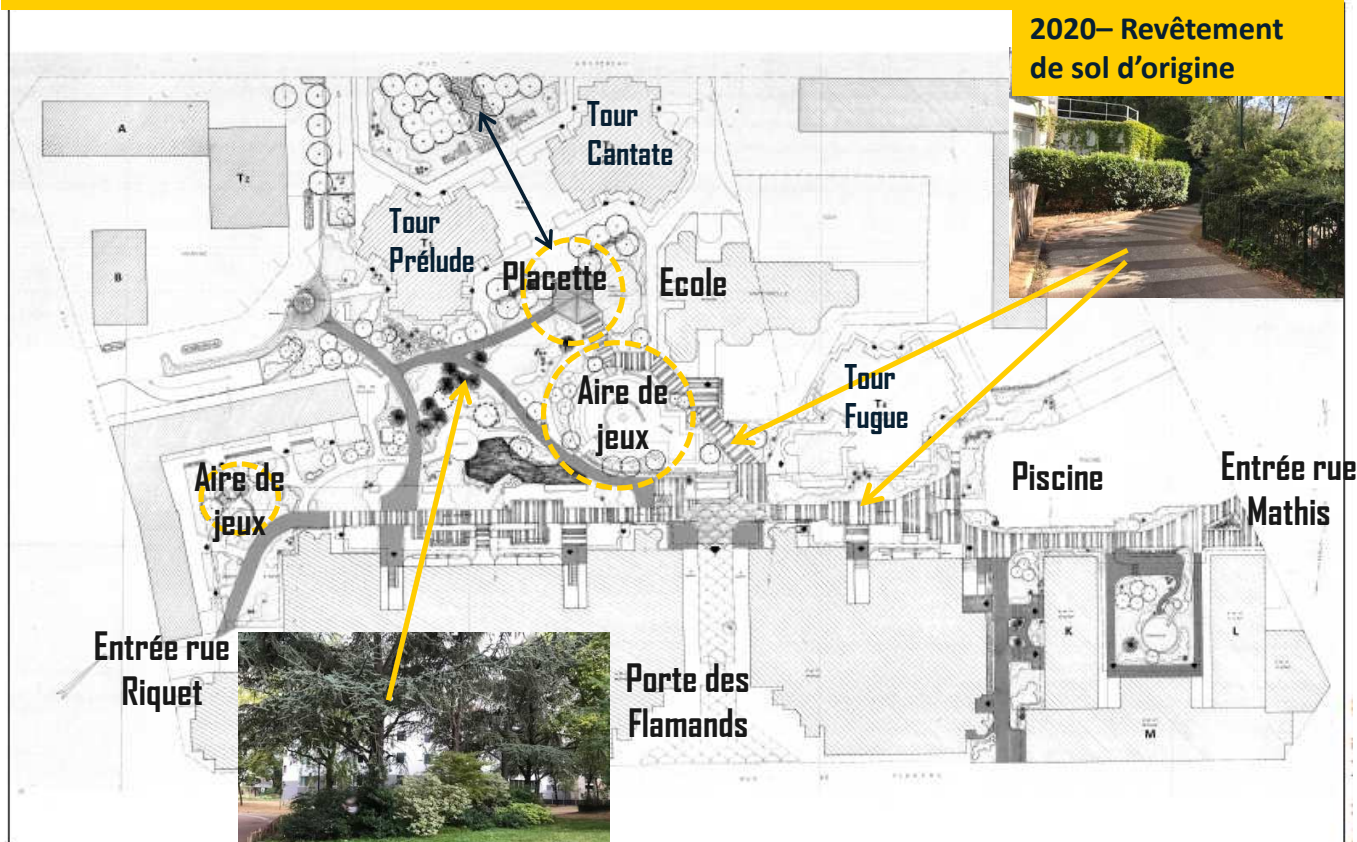
Le plan de composition du jardin a peu évolué depuis sa création en 1975 (circulations, plantations, usages).

On y retrouve notamment les arbres, l'implantation et les gradins de l'aire de jeux, le dallage de l'Allée des Orgues et de l'allée contournant l'aire de jeux, les jardinières hors-sol aux entrées, d'origine.

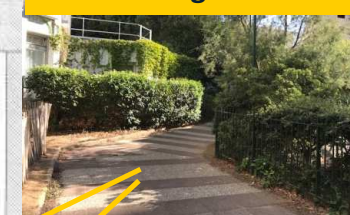


PHOTOS DES ANNÉES 1980

PLAN D'AMENAGEMENT DE 1975



2020– Revêtement de sol d'origine



Entrée rue Riquet

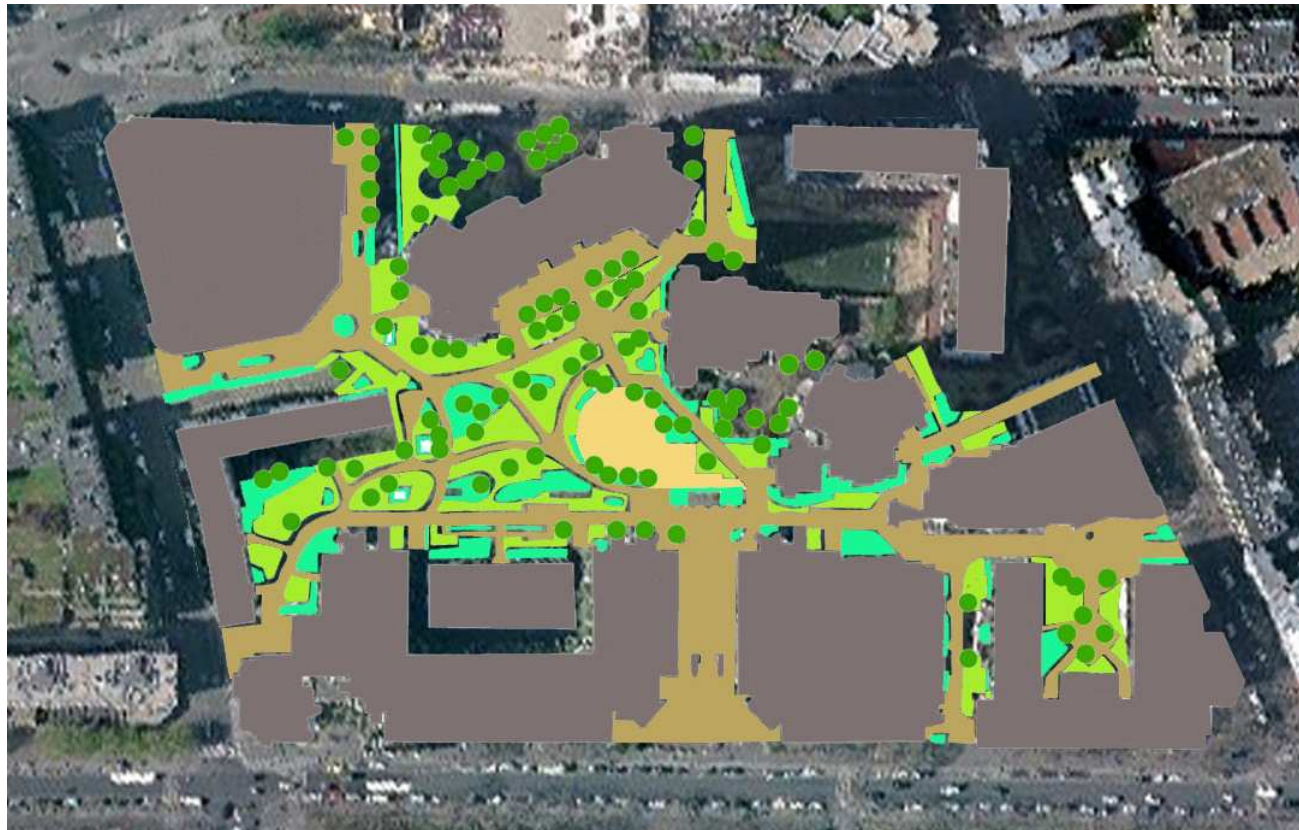


Porte des Flamands

2020 – Végétation arborée d'origine

État des lieux: un jardin avec beaucoup de minéral

Le plan actuel



- Surfaces minérales
- Surfaces arbustives
- Surfaces engazonnées
- Surfaces en sol souple (aire de jeux)
- Arbres

État des lieux

Les cheminements

Les bords des allées principales sont hétérogènes, peu qualitatifs, créant des incertitudes sur la fonctionnalité de la circulation (accès public ou privé).

Le tracé des chemins dans le jardin, aux diverses largeurs, complexifie la lecture de l'espace (cheminement direct ou allée de promenade?).

LES ALLEES PRINCIPALES



LES ALLEES DANS LE JARDIN



Des largeurs de chemin variables: 1,70 m - 2,10 m - 3,50 m

État des lieux

Les surfaces engazonnées

La suppression des grillettes autour des pelouses a permis une appropriation des surfaces engazonnées.

Néanmoins, le tracé des chemins dans le jardin découpe la pelouse en petites surfaces qui s'érodent au piétinement et sur lesquelles peu d'usages sont possibles.

Le réseau d'arrosage automatique est partiellement présent, ce qui accentue la dégradation des pelouses.

Avant la dépose des grillettes:



Après la dépose des grillettes:



150 m²

277 m²

État des lieux

Les plantations arbustives

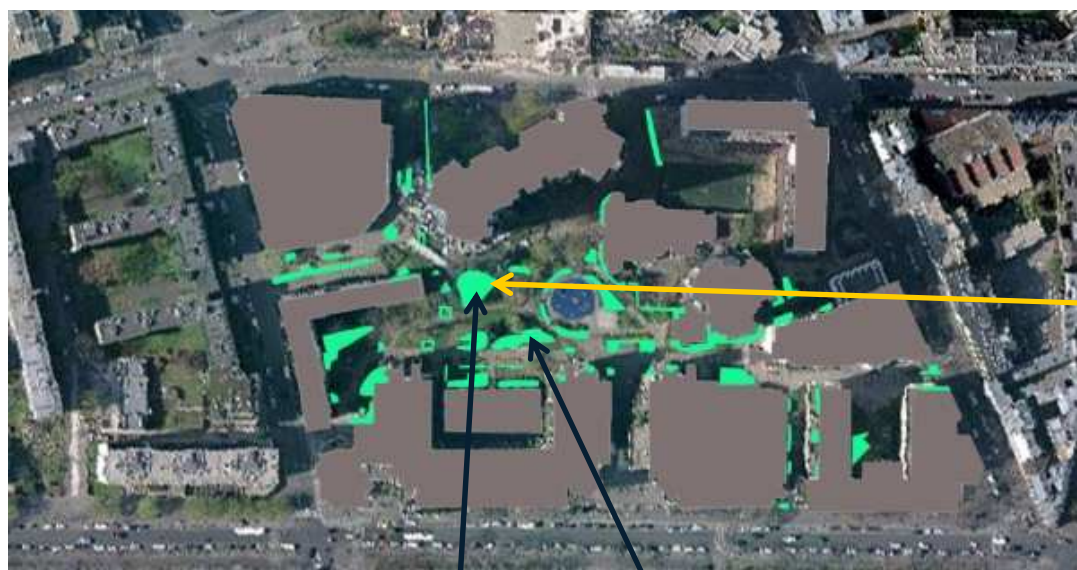
Des massifs arbustifs vieillissants:



Les plantations arbustives sont décousues. Elles sont principalement implantées en pourtour des ouvrages de ventilation pour les « masquer », en pieds de bâti et dans des jardinières hors-sol aux entrées.

Les essences sont variées et typiques des jardins des années 1970 (119 espèces horticoles) mais vieillissantes.

Une récente plantation en pied des cèdres apporte une ambiance paysagère de sous-bois attrayante.



175 m²

120 m²

Un massif récent attrayant:



État des lieux

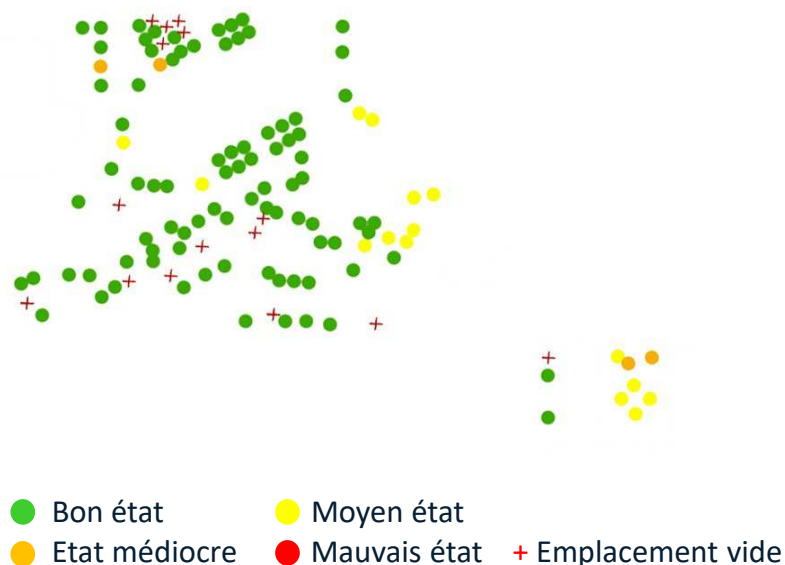
Les arbres

Les 105 arbres (bon état phytosanitaire) datant de l'aménagement d'origine, forment une belle couverture qui fait oublier les tours et apportent un ombrage en été. Les essences sont variées et typiques des années 70 (25 espèces dont cèdres et bouleaux pleureurs).

15 emplacements (arbres abattus pour raisons sanitaires) sont en attente du projet d'aménagement.

Le jardin comporte des petits merlons sur lesquels ont été plantés des arbres.

PLAN D'ETAT PHYTOSANITAIRE DES ARBRES



Arbres plantés en tête de merlon



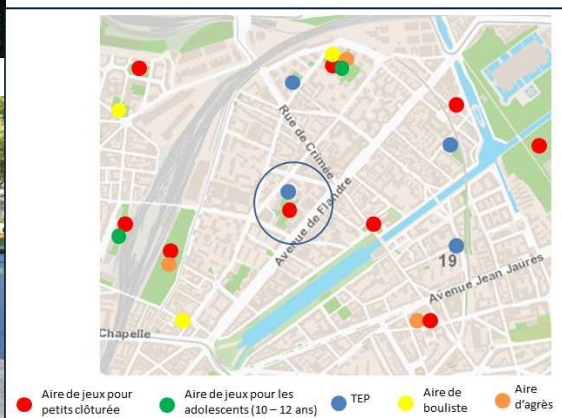
État des lieux

L'espace est utilisé en lieu de traverse hors de la circulation automobile par les habitants. Il propose 18 bancs implantés (15 dans l'aire de jeux et 3 à proximité en croisement d'allées).

Les usages

L'aire de jeux, ceinte d'une clôture basse, est très sollicitée par les familles après l'école et le week-end. D'une surface d'environ 600 m², elle comporte des structures à grimper pour jeunes enfants, 1 balançoire, 1 point d'eau potable et 1 mât de brumisation installé en juin 2020.

Ni le site, ni le quartier ne proposent de jeux pour adolescents, terrain de boules, ou agrès sportifs.



TEP rue Archereau, lieu d'intervention de l'association Sport dans la ville qui veille à avoir aussi bien un public féminin que masculin.

État des lieux

Sécurité

L'aménagement devra contribuer à réduire les problèmes de sécurité et de salubrité.

Un aménagement mené en collaboration avec la direction de la prévention, de la sécurité, de la protection

Synthèse des recommandations du Bureau des Études de Sécurisation (mars 2021)

Domaine	Recommandations
Un jardin « inclusif »	○ Faire participer les habitants au choix des activités afin d'être au plus près de leurs besoins ○ Planter les futurs espaces de jeux à distance des habitations, à l'intérieur du jardin central ○ Favoriser les activités « intellectuelles » en créant une ou des « boîtes à lire » ○ Organiser des animations autour de ces nouveaux espaces de jeux
Un jardin clôturé et fermé	○ Prévoir une clôture couvrant tout le périmètre dissuasive à l'intrusion, éventuellement renforcée par certains végétaux (haie vive) ○ Réduire et sécuriser les accès qui devront être pourvus d'un dispositif anti-deux roues
Un espace public plus lisible (qui se partage mieux)	○ Réfléchir à la signalétique qui devra être présente dans et autour du jardin central ○ Miser sur un éclairage qualitatif : - En garantissant la robustesse et l'efficacité des dispositifs d'éclairage - En privilégiant l'utilisation d'une lumière blanche - En créant des ambiances lumineuses sur certains espaces pour les mettre en valeur (placette Archereau, accès monumental)
L'aménagement paysager	○ Planter des arbres fruitiers (diagnostic 2016)
La protection périmétrique (clôture)	○ Immeubles d'habitation : principe d'homogénéité des nouvelles clôtures installées par 3F ○ Équipements publics (école maternelle) : clôture avec une hauteur dissuasive et sécurisation des nouveaux et anciens accès à l'école maternelle
Des locaux à protéger	○ Sécuriser les locaux par un système de détection d'intrusion
La surveillance humaine	○ Organiser des maraudes avec les médiateurs ○ Faire intervenir l'UASA pour les problématiques concernant les personnes sans-abris dans les équipements municipaux

État des lieux

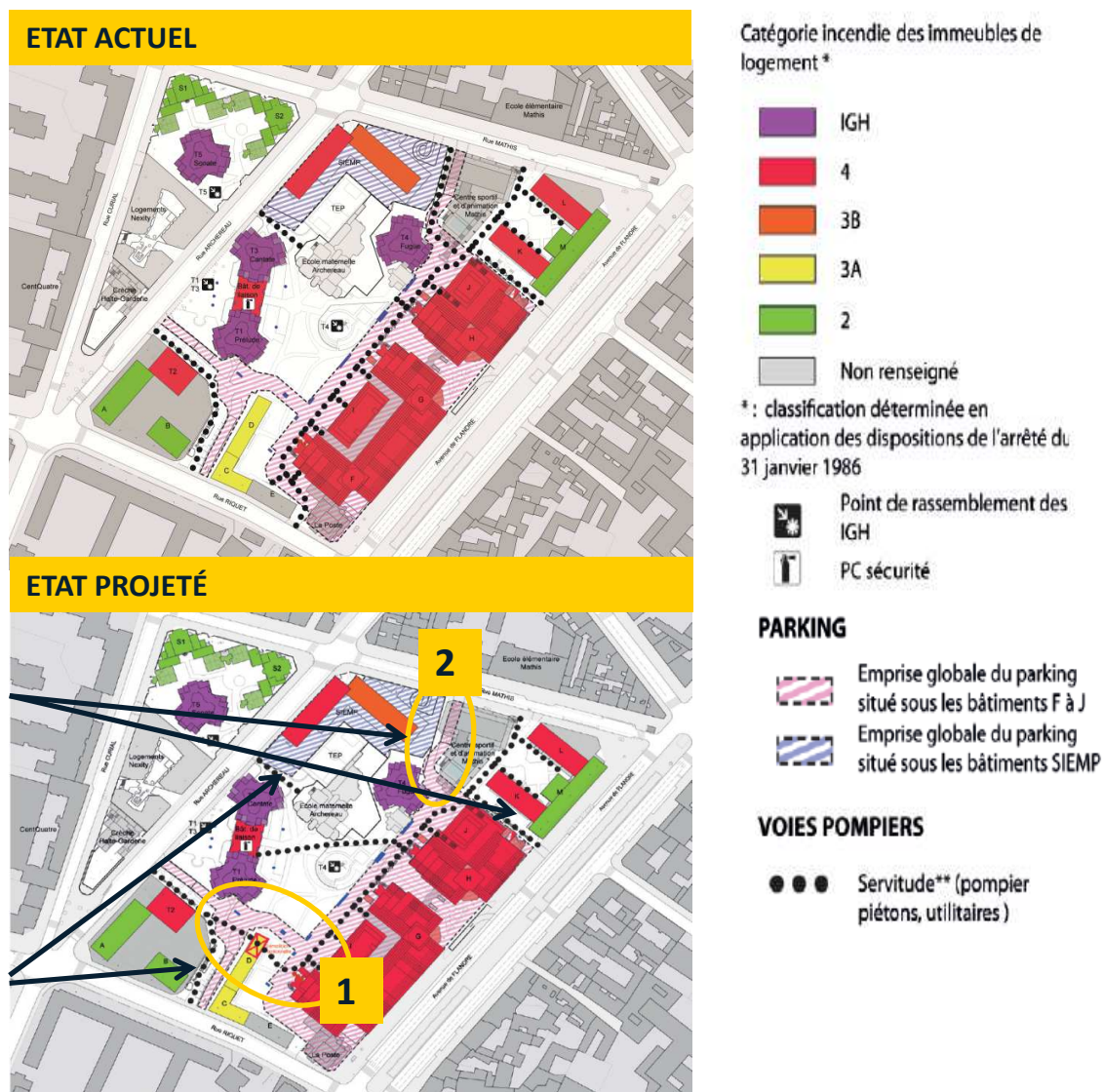
Sécurité :

La contrainte d'accès pompiers est respectée

La réglementation pompiers n'impose pas de tour d'échelle pour les bâtiments de grande hauteur (IGH). En revanche le camion pompiers doit pouvoir accéder à moins de 50 m.

PRÉCONISATIONS BSPP (NOV 2020) :

- la démolition d'une partie de bâtiment pour la création d'une voie pompiers en L
- l'allée des Orgues de Flandre permet au camion pompiers d'accéder à moins de 50 m de la Tour Fugue et des immeubles de catégorie 4. La résidentialisation de l'accès à la Tour Fugue est donc possible.
- Des voies échelles (4 m de large) sont à prévoir sur la rue du docteur Lamaze et devant l'entrée de l'école (car bâtiment de catégorie 3A et ERP).



Les orientations programmatiques

L'expression des besoins par les riverains au cours de la phase de concertation sur le projet urbain

➡ **Les cheminements piétons : plus de lisibilité sur les entrées sans fermer le quartier**

Les riverains ont exprimé le souhait d'une meilleure lisibilité des cheminements et des entrées dans le quartier.

➡ **Le jardin : un espace avec plus de jeux, agréable et accueillant**

1 – Un square avec plus de jeux pour tous les âges :

La priorité des riverains est d'agrandir le square, installer plus de jeux pour les enfants prenant en compte tous les âges.

2- Un jardin agréable, accueillant pour tous :

Le jardin doit aussi être un espace vivant et animé, ouvert aux habitants du quartier mais aussi aux personnes extérieures.

3- Un jardin sécurisé et fermé la nuit :

Il faut absolument veiller à ce que le jardin n'apporte pas de nuisance notamment la nuit.

Les orientations programmatiques

Les cinq éléments de programme

1. **Agrandir la surface perçue et vécue comme jardin public**
2. **Maintenir et diversifier les usages** en prenant en compte la diversité des usages: utilité et qualité des cheminements, jeux et mobiliers diversifiés
3. **Adapter le jardin et ses usages aux changements climatiques** : réduire les surfaces chaudes, planter des végétaux résistants à la sécheresse
4. **Redéfinir et clarifier les espaces privés des espaces publics** : mettre en valeur les zones situées le long des façades, supprimer les recoins pour limiter les mésusages et les problèmes de sécurité
5. **Valoriser les accès au cœur d'îlot en lien avec les voies alentours**

Les orientations programmatiques

1. Agrandir la surface perçue et vécue comme jardin public

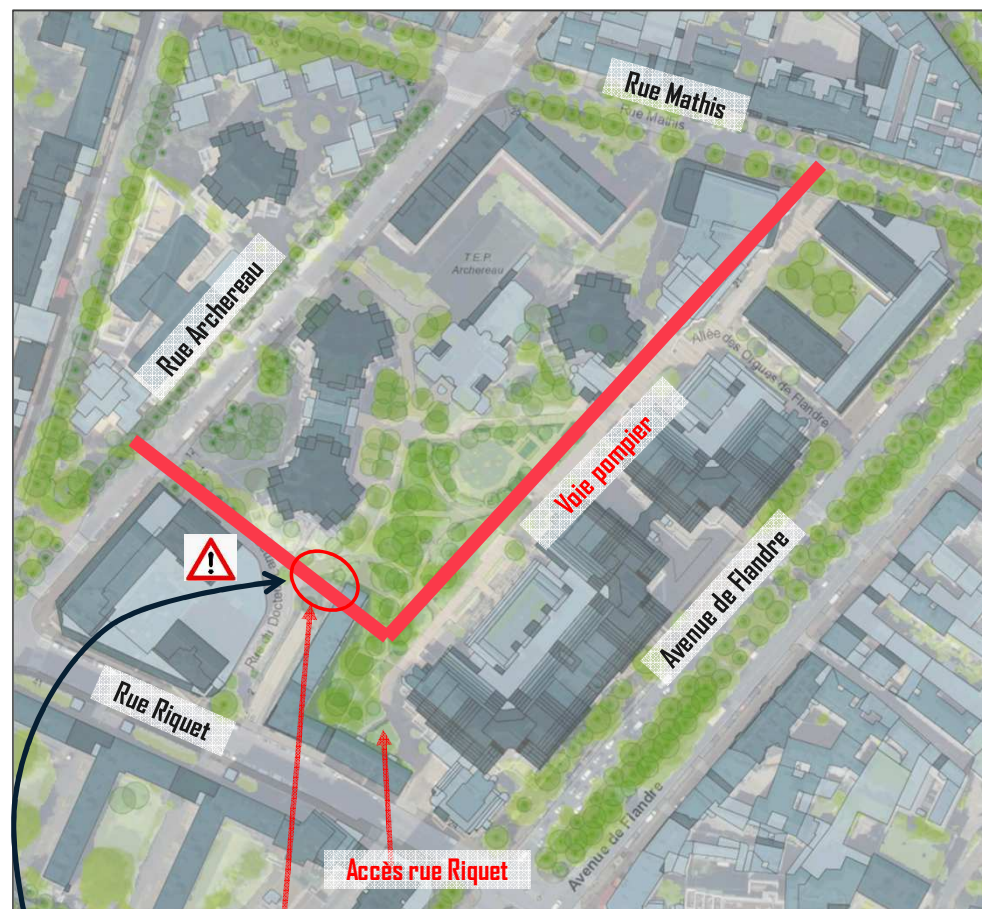
Réorganiser l'accès pompiers pour limiter son impact dans le jardin = démolition d'une partie d'immeuble par 3F (12 logements) et création d'une voie en L qui libère l'accès rue Riquet (travaux mi 2022).



Vue depuis la rue Riquet



Vue depuis la rue Archereau



Immeuble concerné par la démolition



Tracé d'accès pompiers contraint par l'ouvrage rampe d'accès au parking

Les orientations programmatiques

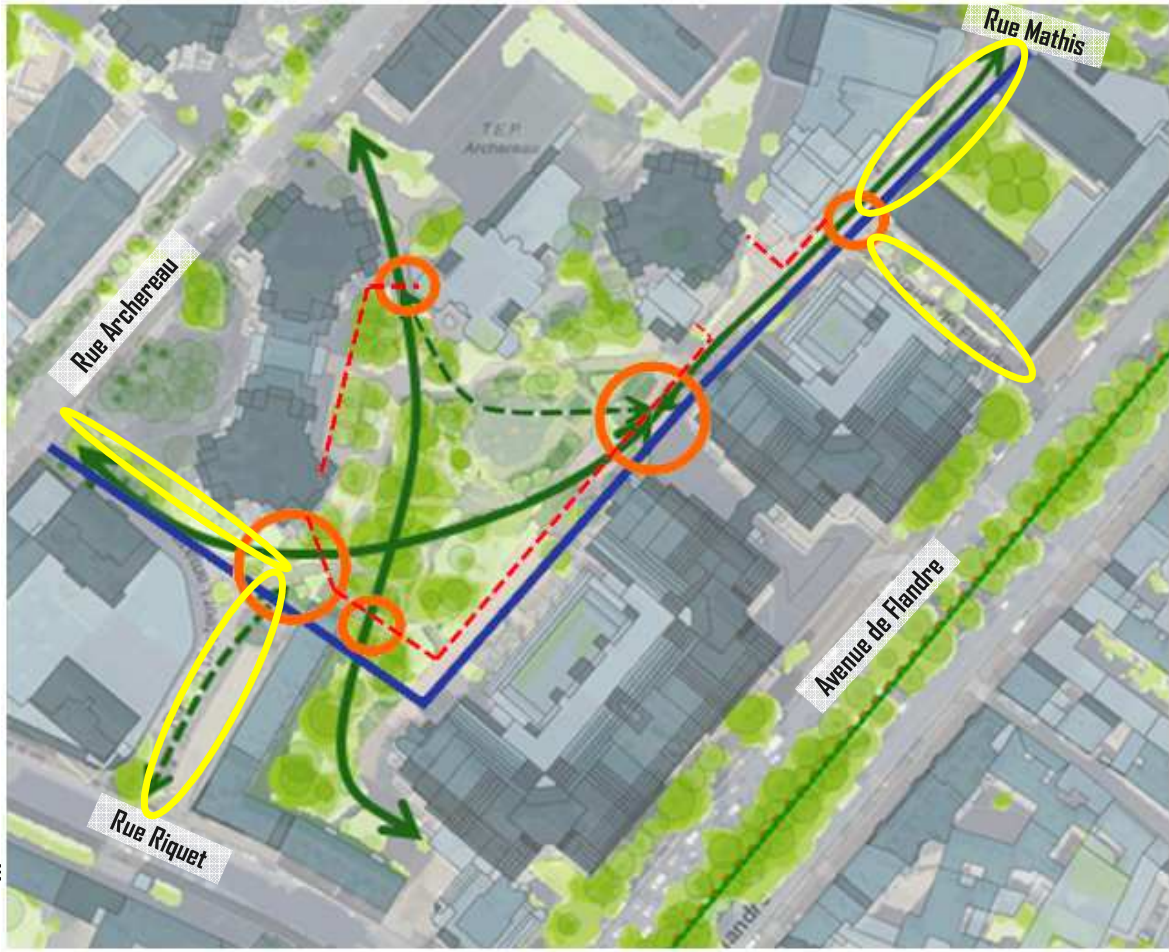
1. Agrandir la surface perçue et vécue comme jardin public

Renforcer l'identité de jardin public en le clôturant et en valorisant ses entrées.

Recalibrer les surfaces engazonnées actuellement morcelées en supprimant certains cheminements

Renforcer la présence végétale

- ↔ Parcours piéton principaux.
- ↔- - - Parcours piétons secondaires.
- - - Clôtures
- Voie pompier
- Rotules à constituer aux points de convergence des accès au jardin
- Renforcement végétal sous réserve des contraintes de dalle



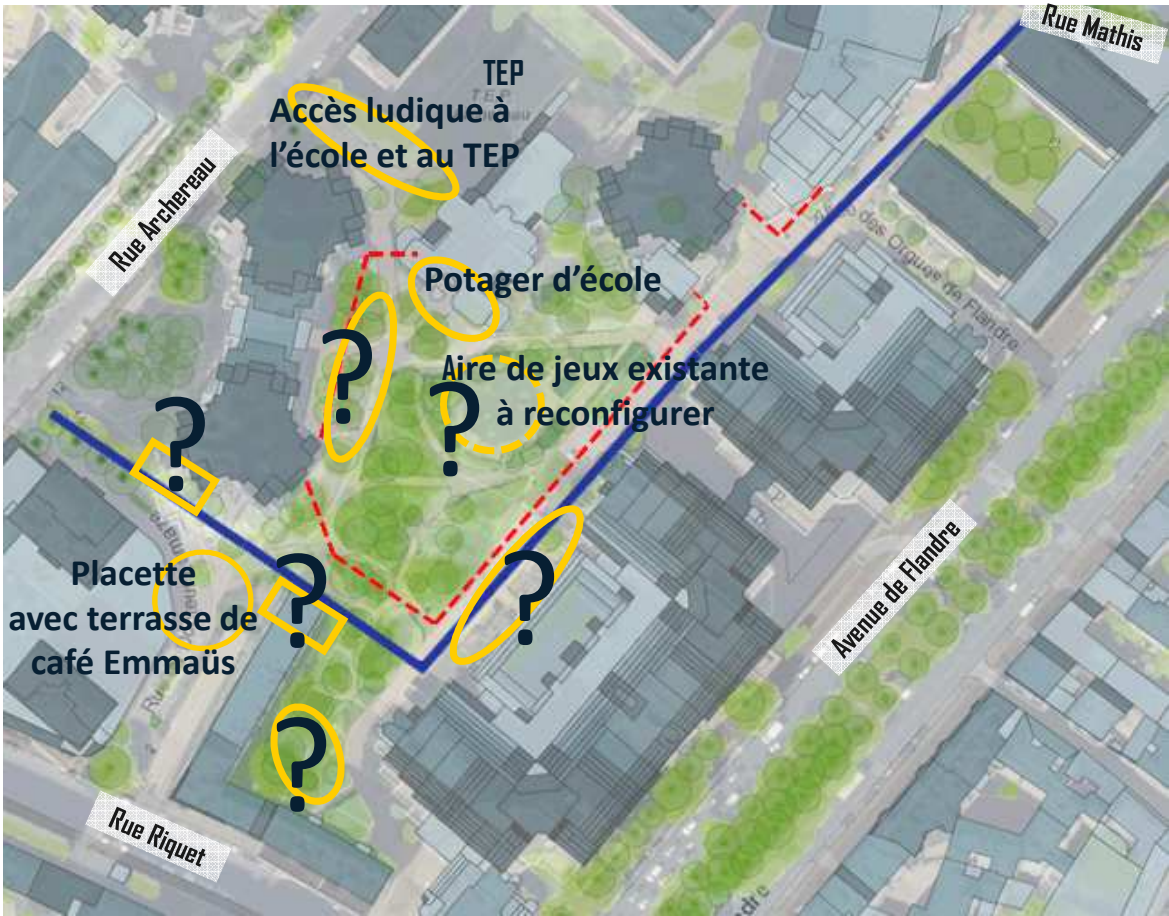
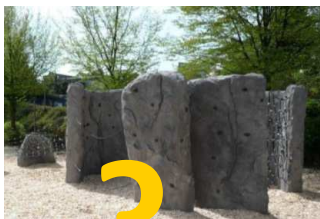
Les orientations programmatiques

2. Maintenir et diversifier les usages pour tout le monde, diversité d'utilisateurs et de riverains

Diversification de l'offre de jeux

Amélioration de l'offre de détente

Qualité de revêtement et d'éclairage des cheminements.



Les orientations programmatiques

3. Adapter le jardin et ses usages aux changements climatiques

Mise en valeur des arbres existants.

Plantation d'arbres pour étendre l'ombrage

Évolution de la présence arbustive et de la palette végétale pour contribuer à renforcer la fraîcheur des lieux, favoriser la détente et améliorer la biodiversité

Maintien et renforcement de la brumisation

Dispositif de type pergola ou ombrière à étudier



Les orientations programmatiques

Les usages à définir

PLAN DE L'ÉTAT ACTUEL



- Surfaces minérales
- Surfaces arbustives
- Surfaces engazonnées
- Aire de jeux
- Arbres

PLAN DE L'ÉTAT FUTUR



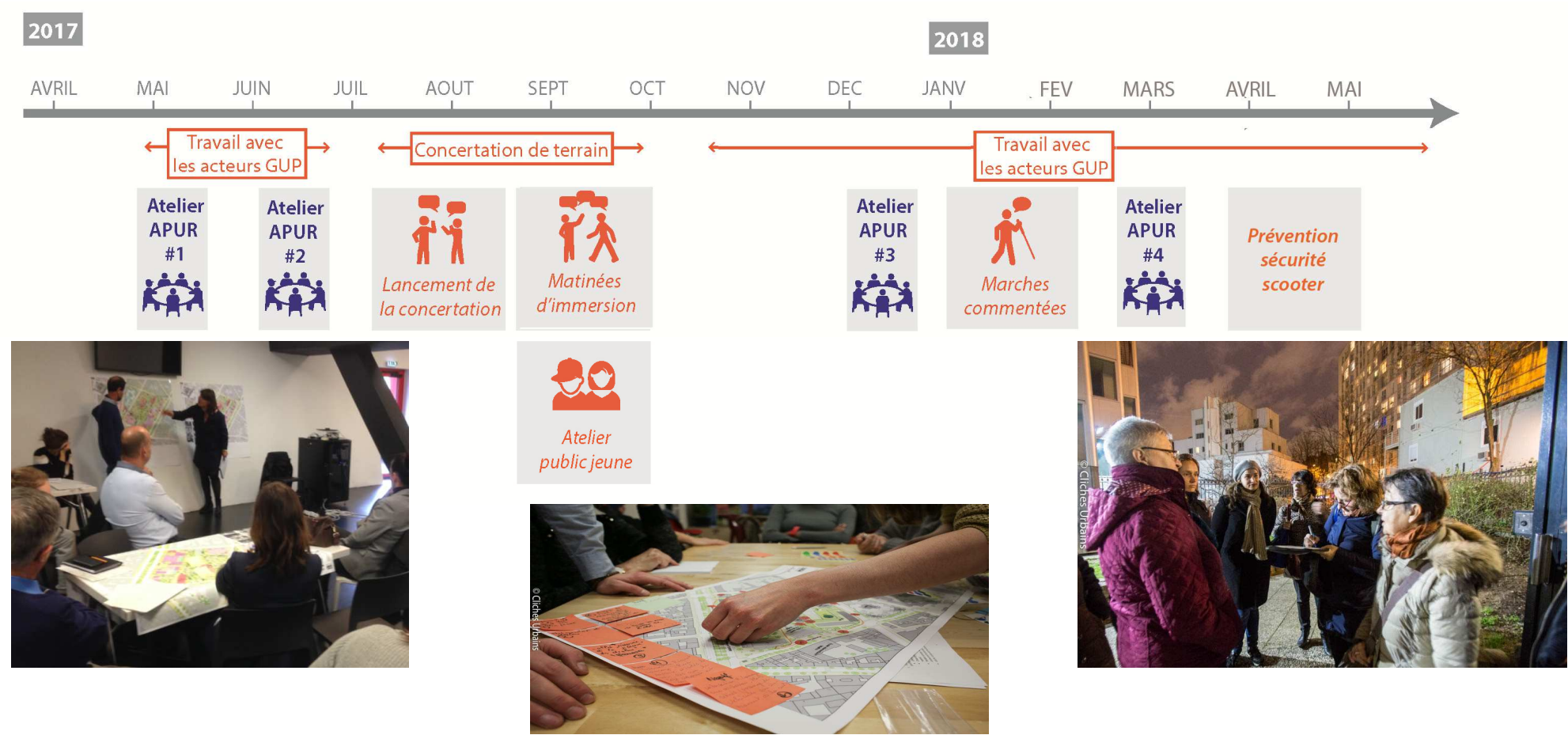
- Clôture du jardin et entrées
« Cœur de jardin » détente, fraîcheur et convivialité?

- Mur ou grille végétalisés
Surfaces en sol adapté à l'équipement

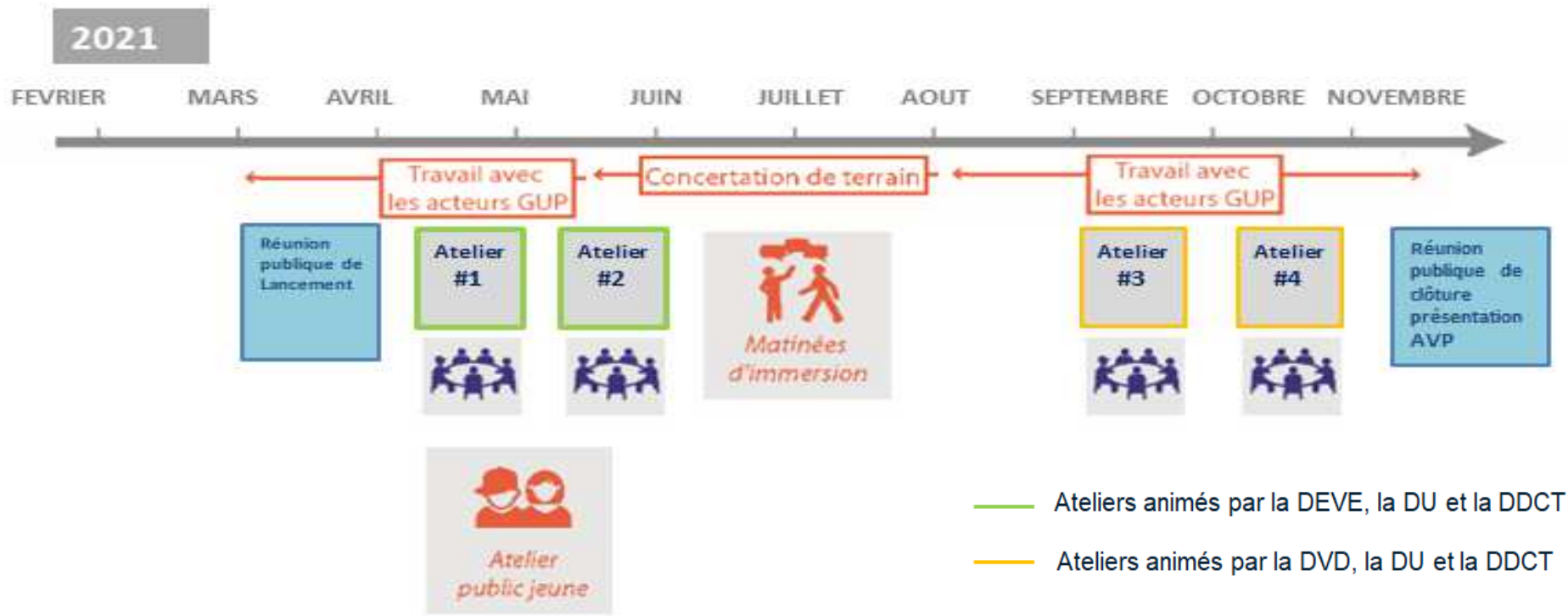
03

La concertation sur les espaces publics et le calendrier

Rappel de la concertation du projet urbain en 2017- 2018



La concertation sur les espaces publics en 2021



La concertation c'est aussi :

- Des **contributions en ligne** : déposez vos remarques et propositions cet été sur idee.paris
- Des **rendez-vous sur place** : venez échanger avec l'équipe projet (juillet 2021)

Le calendrier des travaux sur les espaces publics

Réunion publique de présentation du Programme	8 avril 2021
Avant-Projet Avis Architectes des Bâtiments de France	T2 2021 à fin 2021 fin 2021
Réunion publique de présentation de l'Avant-Projet	début 2022
Dossier de consultation des Entreprises et appel d'offres	T1 2022 à T4 2022
Préparation de chantier Travaux	T1 2023 T1 2023 avec livraison partielle en 2024 et livraison définitive avant 2026

TEMPS D'ÉCHANGE

Vos retours sur les orientations programmatiques et les diagnostics présentés



Merci



© ArchDaily – Laurent Kronental

